Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 056-215601931-20260604-2026_04_02-DE

COMMUNE DE RIANTEC

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 4 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le 4 juin, à dix-huit heures, le conseil municipal de RIANTEC, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie de RIANTEC, sous la présidence de. M. Gaëtan MALARDÉ, maire.

- Nombre de conseillers en exercice : 29
- Date de la convocation du conseil municipal : 29 mai 2026
- Présents : M. Gaëtan MALARDÉ, Mme Nastasia DUFOUR, M. Philippe LE CORRE, M. Fabien TOUREAUX (Q09 à Q13), Mme Muriel ROBLIN, M. Michel COUTURIER , Mme Myriam GUY THOMAS, M. Gwen KERMABON, Mme Marie-José ATMETTLER, M. Denis CORBEL, M. Jean-Marc KERBELLEC, Mme SEBESI Lili, Mme Françoise JAFFRÉ, M. André TELO-GUILLAS, Mme Tiphaine LE GAL, M. Guillaume LE NEILLON, Mme Nathalie CLAUSTRE, M. Yann BASIA, Mme Lydia DRÉANO, Mme Fabienne LE ROCH, Mme Sylviane GUÉMENÉ, Mme Catherine GUILLEVIC, M. Pierre GRARE, Mme Françoise POUPON (nouvellement installée suite à la démission de M. Bernard CATEAU)
- Absents ayant donné pouvoir : Mme Hélène MONTOUT à M. Gaëtan MALARDÉ, Mme Morgane CANTE à Mme Muriel ROBLIN, M. Jean-Michel LERY à M. Jean-Marc KERBELLEC, M. Olivier GUILLO à Mme LE ROCH
- Absent : M. Fabien TOUREAUX (Q01 à Q08 – arrivée en séance à 18 : 28) ; M Antoine BLOUIN

Mme Muriel ROBLIN est nommée secrétaire de séance.

VIE MUNICIPALE

Question n° 2 : INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CONSEILLERE MUNICIPALE (INFORMATION)

EXPOSÉ de Gaëtan MALARDÉ, maire

En raison de la démission de Monsieur Bernard CATEAU en date du 13 avril 2026, une nouvelle conseillère municipale est installée.
En application de l'article L. 270 du Code électoral, « *Le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit* ».
Par conséquent, le maire proclame Madame Françoise POUPON installée dans ses fonctions de conseillère municipale à compter de la vacance du siège.

Le conseil municipal PREND ACTE de l'installation de Madame Françoise POUPON.

Pièces jointes au projet :
– Néant.
Documents complémentaires consultables en mairie :
– Néant.

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 056-215601931-20260604-2026_04_02-DE

COMMUNE DE RIANTEC

Fait à Riantec, le 08 juin 2026

Le maire,

Gaëtan MALARDÉ

MAIRIE DE RIANTEC 56 Morbihan

La secrétaire de séance,

Muriel ROBLIN